

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 07.03.2024 À 17H**

**Au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret**

**1. DIRECTION GENERALE**

- 1.1. Compte rendu des délibérations prises par le bureau communautaire et des décisions du Président, suite à la délégation du Conseil Communautaire d'une partie de ses attributions

**2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 2.1. Habitat : Arrêt du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour la période 2024-2030
- 2.2. Habitat : Avenant n°2 à la convention d'OPAH-RU du centre-ville de Guéret, modifiant le périmètre d'application
- 2.3. Habitat : Convention pour une ingénierie mutualisée avec l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse dans le cadre du programme « Petite ville de demain » sur la commune de Saint-Vaury
- 2.4. Politique de la ville : Approbation du protocole préalable à la signature du contrat « Engagements quartiers 2030 »
- 2.5. Mobilité : Financement du dispositif « Savoir rouler à vélo »
- 2.6. Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Vaury : Prescription de la révision allégée n°1 du PLU de Saint-Vaury – Définition des objectifs et des modalités de concertation

**3. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- 3.1. Stratégie de développement économique de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- 3.2. Convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- 3.3. Règlement d'attribution de l'aide à l'investissement matériel et immatériel, à destination des entreprises du Grand Guéret

**4. DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE**

- 4.1. Demande de subvention auprès du CNL concernant les actions de la Bibliothèque Multimédia en direction des publics empêchés

**5. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

- 5.1. Engagement financier réparation structures et remise en état du bâtiment de la piscine de Guéret
- 5.2. Transports publics : Exonération de versement mobilité pour l'ADAPEI 23
- 5.3. Avenants aux conventions de mise à disposition de services – communes de Saint-Sulpice-le-Guérétois et Saint-Laurent
- 5.4. Sainte-Feyre – service public d'eau potable : Rapport annuel d'activités 2022 du délégataire

- 5.5. Adhésion à deux marchés de maintenance et de contrôles réglementaires suite à l'adhésion au RESAH (délibération n°217/23 du 28/09/2023)

## **6. DIRECTION DE L'INGENIERIE FINANCIERE**

- 6.1. Avance de trésorerie du budget principal au budget eaux pluviales urbaines
- 6.2. Fonds de concours 2024

## **7. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 7.1. Actualisation du tableau des effectifs – suppression de postes
- 7.2. Création de poste suite à avenant à conventions de mise à disposition de services – Direction des Services Techniques – Régies eau et assainissement (statut de droit privé)
- 7.3. Protection sociale complémentaire – Mandat au Centre de Gestion de la Creuse pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance